

Image not found or type unknown



## Déménagement pendant regroupement familial.

Par **SH60**, le **19/04/2020** à **11:19**

Bonjour, avec ma femme qui est marocaine nous avons fait une demande de regroupement familial pour sa fille qui vit toujours au Maroc. La procédure devait selon le site du ministère de l'intérieur durée environ 6 mois. Hors c'est au bout de 5mois et demi que le ccas de ma ville nous a programme une visite de logement. Le problème est que nous déménageons quelque jours avant ce rendez vous.... Comment faire pour ne pas être trop embêter. J'ai envoyé les papier du nouveau logement à l'ofii mais j'ai peur que notre dossier reparte au tout départ et qu'on est un rendez vous dans 6 mois.